

Compte-rendu du Conseil Municipal du 28 mars 2011 à 20h30

Tous les membres du Conseil étaient présents sauf Monsieur AUBERTEIN.

M. DILIGENT est désigné à l'unanimité secrétaire de séance.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du dernier conseil
- 1. Décisions budgétaires (7.1) – Vote du Budget de l'année 2011 pour la commune, l'eau et l'assainissement
- Questions diverses

Approbation du compte rendu du conseil précédent.

Le compte rendu est accepté à l'unanimité.

1. Décisions budgétaires (7.1) – Approbation du budget 2011 de la commune

Après présentation du budget par M. BOYER, le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget général pour un montant de :

- section de fonctionnement : 502 315,74 €
- section d'investissement : 114 682,90 €

2. Décisions budgétaires (7.1) – Approbation du budget 2011 de l'eau

Après présentation du budget par M. BOYER, le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget Eau pour un montant de :

- section de fonctionnement : 35 183,77 €
- section d'investissement : 6 817,38 €

3. Décisions budgétaires (7.1) – Approbation du budget 2011 de l'assainissement

Après présentation du budget par M. BOYER, le conseil municipal approuve à l'unanimité le budget Assainissement pour un montant de :

- section de fonctionnement : 84 942,02 €
- section d'investissement : 203 039,20 €

Questions diverses

M. le Maire informe le conseil municipal que la Mairie est convoquée devant le Tribunal Administratif concernant un litige avec M. NOURRY suite au refus de sa déclaration préalable pour la construction d'un abri de jardin.

M. le Maire propose le maintien de la pression fiscale des 4 taxes ce que le conseil municipal approuve.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h40.